



ATTESTATION DE STAGE

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour du stage par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil.

Elle est remise au lycéen stagiaire, et également remise à l'établissement scolaire.

Elle conservée dans l'entreprise et dans l'établissement

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :

Nom :

Adresse :

N° d'immatriculation de l'entreprise :

Représenté(e) par (nom) :

Fonction :

Atteste que l'élève désigné ci-dessous :

Prénom:

Nom :

Classe :

Date de naissance :

scolarisé dans l'établissement ci-après :

Nom : Lycée privé Saint Bénigne

Adresse : 99 rue de talant 21000 DIJON

Représenté(e) par (nom) : M BEC Frédéric

en qualité de chef d'établissement

a effectué un stage dans notre entreprise ou organisme

du

au

Soit une durée effective totale de :

(en nombre de jours)

Gratification versée par l'entreprise ou la structure d'accueil au stagiaire le cas échéant : €

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil